

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II
DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

R
É
P
U
B
L
I
Q
U
E

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE *selon l'Approche Par Compétences (APC)*

GUIDE PÉDAGOGIQUE (GP)

SECTEUR : AGROINDUSTRIE

METIER : OUVRIER PAYSAGISTE

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



EQUIPE DE RÉDACTION

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
----	-----------------	-----------	---------------

TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE RÉDACTION.....	2
REMERCIEMENTS.....	4
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	5
LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES.....	6
PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION.....	7
I. PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE.....	8
1. Nature.....	8
2. Buts.....	8
II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES.....	9
III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES.....	10
IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	10
V. LISTE DES COMPÉTENCES.....	11
VI. STRATEGIES PEDAGOGIQUES.....	14
VII. PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME.....	15
DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	18
VIII. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES.....	19
COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation.....	20

COMPETENCE 03 : Prévenir les atteintes à la qualité, santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement.....	27
COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans.....	32
COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures.....	37
COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière.....	43
COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière.....	47
COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes.....	53
COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière.....	58
COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert.....	65
COMPETENCE 11 : Entretenir l'espace vert.....	70
COMPETENCE 13 : S'INTEGRER EN MILIEU PROFESSIONNEL.....	85
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	89
EQUIPE DE VALIDATION.....	91

REMERCIEMENTS

Ce Guide Pédagogique a été élaboré et sera mis en œuvre grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et les Compétences pour la Croissance de l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation et la valorisation du métier d'ouvrier paysagiste (niveau de qualification : Ouvrier qualifié).

En outre, nous saluons et apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs (Formateurs, Experts, Centres de formation et Entreprises) dans le cadre d'élaboration de ce Référentiel d'Évaluation.

Que ces Acteurs, Entreprises et Organisations Professionnelles consultés, dont les noms figurent sur les listes ci-dessous trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions significatives à la production d'un Référentiel d'Évaluation de qualité pour le métier d'ouvrier paysagiste (niveau de qualification : Ouvrier qualifié).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
GPE	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
OIF	Organisation internationale de la francophonie
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
REVA	Référentiel d'Évaluation

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

- **Les professionnels**

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	TAFEUMI Théophile	ETA-MAROUA	Formateur
02	BOUMZINA Justin		Formateur
03	SEDEY VEDANDJI		Jardinier-Fleuriste
04	GUEGUELÉ Albert		Paysagiste
05	ABDOURAMAN OUSMANOU		Paysagiste
06	MOUSSA HAMAN	ETS ABSAL SERVICES AGRICOLES	Paysagiste
07	KOKOU DOULAM CONSTANTIN	OUTO- EMPLOI	Fleuriste
08	SOULEY		Jardinier-Fleuriste
09	DIOP MAKHTAR	HORIZONS FLORANTINES	Paysagiste
10	SEPEY Veldandji	CUG	Jardinier-Fleuriste
11	DJOU Déric	CUB	Jardinier-Fleuriste
12	TAFIOMI Théophile	HYSACAM	Jardinier-Fleuriste

- **Les pédagogues**

N°	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	DIOP MOKHTAR	HORIZONS FLORANTINES	Paysagiste
02	MOUSSA HAMAN	ETS ABSAL SERVICES AGRICOLES	Paysagiste
03	TAFEUMI THEOPHILE	ETA-MAROUA	Formateur
04	BOUMZINA JUSTIN		

PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION

I. PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE

1. Nature.

L'objectif principal d'un guide pédagogique est d'appuyer les formateurs et l'équipe pédagogique responsables de la mise en œuvre de la formation dans chaque établissement. Le milieu, les types de formations offertes, le profil des apprenants, les caractéristiques du personnel enseignant, les ressources physiques et matérielles mises à disposition ainsi que la nature des partenariats accessibles font de chaque structure de formation un lieu unique. Dans un tel contexte, il ne saurait être question d'instaurer des modes d'intervention et des stratégies éducatives uniformes.

Au contraire, il faut laisser à chaque structure de formation toute la marge de manœuvre possible pour adapter le scénario de formation élaboré lors de la production du référentiel de formation tout en s'assurant du respect des rubriques prescrites, dont les standards de performance retenus pour les compétences. Le guide pédagogique doit donc allier latitude et souplesse en vue de la réalisation de la formation.

Le guide pédagogique présente dans un premier temps les principes pédagogiques recommandés pour soutenir la livraison de la formation en respect de l'Approche Par Compétences. Il présente aussi le projet pédagogique et les intentions qui soutiennent celui-ci. Il permet de renforcer les liens spécifiques entre le référentiel de formation et la traduction des intentions pédagogiques exprimées par l'équipe de production. Il définit deux outils pédagogiques (chronogramme suggéré et fiches de suggestions pédagogiques) destinés à aider le formateur, l'équipe pédagogique ainsi que les gestionnaires de la structure de formation à effectuer la planification et l'organisation de la formation. Dans un second temps, y sont présentées des fiches contenant des suggestions pédagogiques pour chacune des compétences identifiées dans le référentiel de formation. Ces fiches constituent l'essence du guide pédagogique.

2. Buts.

Bien que le guide pédagogique soit un instrument facultatif, contrairement au référentiel de formation qui est prescriptif, sa mise à la disposition des formateurs et des équipes pédagogiques permet d'atteindre divers buts :

- Contribuer fortement à diffuser les valeurs de base qui devraient présider à la réalisation de la formation ;
- Consolider les diverses approches pédagogiques et les modalités de collaboration entre les équipes de formateurs et d'agents ou conseillers pédagogiques des structures de formation ;
- Proposer diverses approches susceptibles de mieux répondre aux besoins des apprenants en formation et de favoriser leur insertion et leur cheminement dans la vie active ;
- Prendre en compte, dans le projet éducatif, l'acquisition de compétences transversales qui relèvent du développement global de la personne et s'alignent avec les objectifs de la formation générale de base ;

- Proposer une démarche de planification pédagogique destinée à faciliter le travail initial du formateur.

II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Lorsqu'une équipe de pédagogues aborde l'élaboration d'un guide pédagogique, elle doit généralement avoir en tête un modèle théorique pour mettre en évidence les valeurs qui sous-tendent ses actions et adopter un cadre de référence pour étayer son projet. En rappel, l'Approche Par Compétences (APC) place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages. Le modèle constructiviste et socioconstructiviste d'apprentissage s'inscrit bien dans cette perspective.

Selon cette approche, les nouveaux savoirs se développent progressivement, à la manière d'une véritable construction, c'est-à-dire en retenant les connaissances antérieures comme assises, et en établissant des réseaux de liens entre les diverses réalités avec lesquelles on entre en contact. Le socioconstructivisme, issu du constructivisme, ajoute la dimension des relations humaines, des interactions et des questionnements mutuels dans la construction des savoirs et le développement des compétences.

Ces principes découlent directement des bases conceptuelles, des valeurs et du cadre de référence qui ont présidé à la mise en place de l'APC. Ils constituent des lignes directrices devant être suivies dans le choix des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour permettre aux apprenants d'atteindre les buts du référentiel de formation.

Voici quelques principes généraux qui s'appliquent également dans le cadre du référentiel de formation du menuisier-ébéniste :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité ou la capacité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;

Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le projet est structuré à partir des finalités, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle. Il s'inspire des valeurs et des principes pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration du référentiel de formation. Chaque structure de formation est appelée à établir ou à actualiser son projet éducatif lors de l'implantation d'un référentiel de formation, et ce avant sa mise en œuvre.

L'élaboration d'un projet de formation implique également une prise en considération des spécificités de la formation offerte par la structure de formation, des caractéristiques des ressources humaines mobilisées, des ressources physiques et matérielles disponibles, de la nature du partenariat avec le milieu du travail et du contexte général.

Le projet définit les intentions pédagogiques et les stratégies d'apprentissages à mettre en place pour l'ensemble de la formation professionnelle, plus spécifiquement pour chaque filière de formation offerte dans la structure de formation.

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent du projet de formation et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles incitent le personnel formateur à intervenir dans une direction donnée, chaque fois qu'une situation s'y prête.

Voici donc quelques intentions éducatives d'ordre général qui sont insérées dans le projet éducatif de la mise en œuvre du programme de formation de mécanicien réparateur de véhicules et engins industriels :

- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation. En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la

compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

En conséquence, le référentiel de formation pour le métier d'Ouvrier Paysagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur des Paysages selon les règles de sécurité et la réglementation.

Le référentiel de formation vise à rendre apte l'Ouvrier Paysagiste à préparer le métier d'Ouvrier Paysagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agricole pouvant mener des activités de paysagiste, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De plus, le référentiel de formation vise à rendre apte l'Ouvrier Paysagiste à créer/réhabiliter/restaurer les espaces verts, jardins, reboisement, à réaliser les opérations d'entretien de ces espaces...

Dans l'exercice de son métier, l'Ouvrier Paysagiste doit maîtriser les itinéraires de création et suivi des espaces verts, jardin, pelouse etc....

Étant donné que l'Ouvrier Paysagiste travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

V. LISTE DES COMPÉTENCES

Le tableau suivant est conçu à partir de l'information contenue dans le référentiel de formation. Cette synthèse présente les compétences ordonnancées ainsi que les durées de formation qui s'y rapportent. Le tableau résume en fait la logique de formation présentée dans la matrice des objets de formation et dans le logigramme d'acquisition des compétences. Il prépare donc l'utilisateur du guide pédagogique à mieux comprendre la portée du programme d'Ouvrier Paysagiste, tout en lui donnant déjà des pistes sur l'organisation du chronogramme de formation.

Synthèse du référentiel de formatio

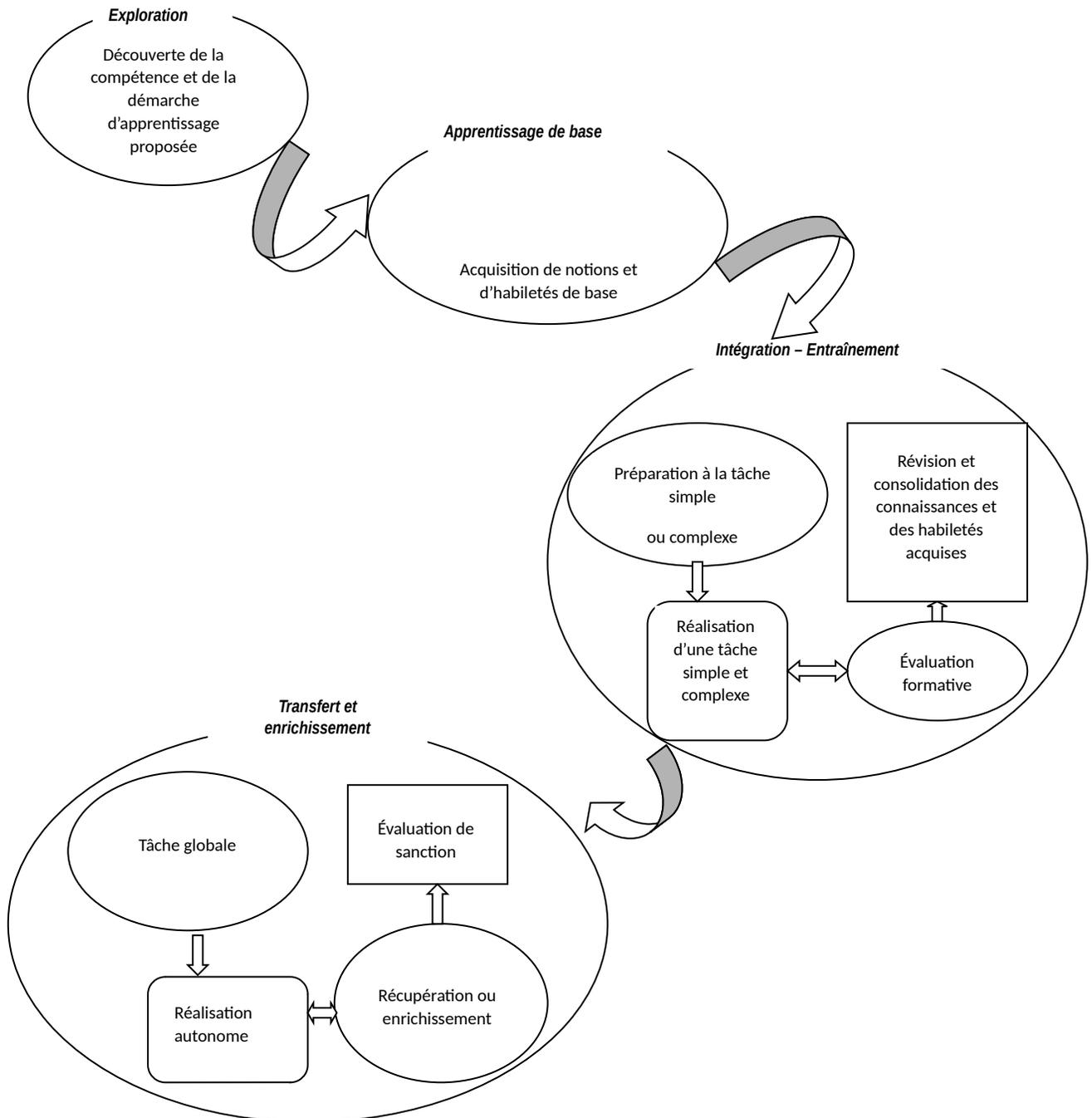
Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : Ouvrier Paysagiste					VOLUME HORAIRE : 1 260 heures			
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps Pr	2h	S	G
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	30	Écrite et orale	Ps Pr	2h	C	G
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	30	Orale écrite, Pratique	Ps Pr	3h	S	G
04	Réaliser les dessins et les plans	Dessins et plans	90	Écrite et Pratique	Ps Pt	6h	C	G
05	Utiliser les notions de conduite des cultures	Itinéraires techniques des cultures	120	Écrite et Pratique	Ps Pt	8h	C	G
06	Ameubler le site de la pépinière	Ameublement du site de la pépinière	90	Pratique et écrite	Ps	6h	C	P
07	Aménager le site de la pépinière	Mise en place d'une pépinière	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	C	P
08	Reproduire les plantes	Multiplication des plants	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	P
09	Entretenir la pépinière	Suivi de la pépinière	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	P
10	Aménager le site de l'espace vert	Mise en place d'un paysage	105	Pratique Écrite	Ps Pt	7h	C	G
11	Entretenir l'espace vert	Entretien d'un paysage	105	Pratique et écrite	Ps Pt	7h	C	P
12	Rechercher un emploi	Entrepreneuriat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	S	G
13	S'intégrer en milieu professionnel	Intégration en milieu professionnel	315	Pratique	Ps Pt	5h	S	P

METIER : Ouvrier Paysagiste				VOLUME HORAIRE : 1 260 heures	
Total		1 260			

VI. STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Selon le cas, le processus d'acquisition de compétences est illustré par les schémas ci-dessous.



VII. PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique de l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et de la répartition dans le temps des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale de l'ensemble du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences. Ce type de planification vise à assurer une certaine cohérence et une progression des apprentissages.

Le chronogramme s'inspire du logigramme de la séquence d'acquisition des compétences présenté dans le référentiel de formation. À cette étape, il est réalisé dans le but de donner une idée globale du déroulement de la formation. Le chronogramme devient en quelque sorte une seconde version plus détaillée du logigramme.

Le chronogramme permet de décrire en détail le déroulement de la formation et de préciser les modalités selon lesquelles des thèmes autres que la formation reliée au métier (la formation générale par exemple) peuvent être intégrés à la formation. C'est à l'aide du chronogramme que les personnes travaillant à la planification pédagogique (responsables pédagogiques, formateurs de la spécialité, etc.) pourront tenir compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà effectués, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux à venir. La position retenue aura une incidence déterminante sur l'ensemble des choix pédagogiques ultérieurs.

Le chronogramme sert également à établir une base de répartition dans le temps des activités d'enseignement et d'apprentissage. Cette répartition implique la prise en considération de la nature et des contraintes associées à la réalisation des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. En conséquence, le chronogramme ici présenté repose sur une situation type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation, voire de chaque période de l'année, et en fonction des contraintes locales.

	Compétences particulières						Compétences générales							
Numéro	6	7	8	09	10	11	01	02	03	04	05	12	13	T
Durée (H)	90	90	105	105	105	105	30	30	30	90	120	45	315	1260
Semaine														
01							30							30
02								10	10	15				35
03								10	10	15				35
04								10	10	15				35
05										15	20			35
06										15	20			35
07										15	20			35
08	15										20			35
09	10	05									20			35
10	10	05									20			35
11	10	10	15											35
12	10	10	10	05										35
13	10	10	10	05										35
14	10	10	10	05										35
15	10	10	10	05										35
16	05	10	10	10										35
17		10	10	10	05									35
18		10	10	10	05									35
19			10	10	05	10								35
20			10	10	10	05								35
21				10	10	15								35
22				10	10	15								35
23				10	10	15								35

24				05	10	15						05		35
25					10	15						10		35
26					10	10						15		35
27					20	05						10		35
28												05	35	40
29													40	40
30													40	40
31													40	40
32													40	40
33													40	40
34													40	40
35													40	40
TOTAL	90	90	105	105	105	105	30	30	30	90	120	45	315	1260

DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

VIII. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES

Les suggestions pédagogiques pour le métier d'Ouvrier Paysagiste, présentées sous forme de fiches, reprennent l'énoncé de la compétence, lequel est accompagné d'informations complémentaires telles que le numéro de la compétence et la durée allouée pour son acquisition.

Les fiches de suggestions pédagogiques renseignent sur la position, le rôle et la démarche particulière de chaque compétence. Elles fournissent ensuite une liste des savoirs liés à chaque compétence ainsi que leurs balises, lesquelles renseignent sur l'étendue ou sur les limites des savoirs en cause. Enfin, elles contiennent des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage de façon à couvrir l'ensemble des savoirs liés à la compétence et des éléments qui s'y rapportent.

COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE	Métier et Formation	
<p>FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE</p> <p>Ce module est le tout premier par lequel l'apprenant amorcera sa formation de caissier. Il s'agit ici d'une compétence générale qui vise à informer sur les différents aspects de ce métier au regard du marché de l'emploi et sur la démarche de formation. L'obtention de ces informations lui permettra de s'autoévaluer en comparaison de sa personnalité, de son désir, de ses aptitudes en vue de confirmer sa participation au programme de formation</p>		
<p>DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.</p> <p>Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les pourcentages suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles : 50% 2. S'informer sur le référentiel et la démarche de formation : 27% 3. Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle : 16% <p>Évaluation : 7%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1- S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles		
1.1. Décrire des méthodes de repérage d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de réceptivité : attention visuelle ; attention auditive ; climat favorable ; intérêt ; concentration ; bien-être physique et psychologique. • Connaissance au départ de ce que l'on cherche. 	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur les différents types d'entreprises évoluant dans les secteurs commercial, industriel, prestataire de service et financier, sur les conditions d'exercice du

COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'ÉVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE	Métier et Formation	
	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation pour discerner les points importants. 	métier, les exigences du marché et les possibilités d'évolution.
1.2. Distinguer une tâche d'une activité.	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions des termes tels que tâche, Activité 	
1.3. Décrire les particularités du marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation du métier. • Catégories d'employeurs. 	
1.4. Indiquer les exigences du métier	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de travail. • Possibilités d'avancement. • Égalité des sexes. Salaires. 	
2- S'informer sur le référentiel et la démarche de formation		
2.1 Énoncer les principes généraux de l'approche par compétences.	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de la réussite. • Approche active centrée sur l'élève. • Approche curriculaire, intégrée, multidimensionnelle et critériée. 	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé de la pertinence du programme de formation, des conditions de réussite et du mode d'évaluation. Motiver les apprenants à entreprendre les activités proposées.
2.2 Lister les composantes du programme de formation.	<ul style="list-style-type: none"> • Modules du programme. • Stages en entreprise. 	

COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'ÉVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE	Métier et Formation	
2.3 Distinguer les habiletés, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour exercer le métier.	<ul style="list-style-type: none"> • Définitions des termes tels que l'habileté, Aptitude... 	
3- Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle		
3.1 Distinguer les aptitudes des champs d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Différence entre ce que l'on aime et la possibilité que l'on a de le réaliser. 	Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation. Il doit fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec honnêteté et objectivité leur orientation professionnelle
3.2 Décrire les raisons de son choix de poursuite de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Autoévaluation. • Raisons motivant la décision. 	
3.3 Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé de ses goûts, ses aptitudes et de ses champs d'intérêt. • Résumé des exigences relatives à l'exercice du métier. • Parallèle entre les deux aspects qui précèdent. • Brève conclusion sur son choix d'orientation. 	

COMPETENCE 02 : Communiquer en milieu professionnel.

NUMERO : 02		DUREE D'APPRENTISSAGE : 28 h/2h
MODULE ASSOCIE		Communication en milieu professionnel
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
La mise en œuvre de cet apprentissage vise à faire acquérir et à renforcer le potentiel nécessaire à tout acte de communication. Les contenus d'enseignement se définissent aussi bien en termes de connaissances transmises qu'en termes de supports et d'activités pédagogiques puisées dans les activités menées dans l'entreprise. Ils visent à constituer pour l'apprenant un capital de savoirs et de méthodes auxquels il puisse se référer.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes :		
1. Traiter les informations : 30 %		
2. Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale : 24 %		
3. Communiquer oralement : 20%		
4. Rendre compte de son activité : 20%		
Evaluation :06%		
Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Exploiter les ressources des langues officielles		
1.1 s'approprier les termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire spécifique au métier • Instructions, consignes et les communications • Glossaire ou un lexique bilingue 	Lors de la planification des activités d'apprentissage et d'enseignement, assurez-vous de fournir aux apprenants des occasions de pratiquer et d'appliquer les compétences linguistiques dans des contextes réels et pertinents pour le métier. Encouragez l'utilisation de ressources bilingues, de supports audiovisuels et de mises en situation pratiques pour faciliter
1.2 Utiliser le français	<ul style="list-style-type: none"> • Registres de langues • Clarté du langage • Normes de communication écrite • Normes de communication orale 	
1.2 To make use of english language	<ul style="list-style-type: none"> • Types of documents 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Level of Vocabulary • Level of langages 	
1. 4 Exploiter un texte et des ressources documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Textes techniques • Manuels d'instruction • Ressources documentaires • Outils de recherche 	<p>l'apprentissage et la compréhension des termes techniques et des compétences linguistiques requises. Assurez-vous également de créer un environnement d'apprentissage inclusif où les apprenants peuvent échanger, poser des questions</p> <p>When planning teaching and learning activities make provision for the trainees to practice and apply linguistic competences in the real and pertinent contexte of the trade.</p> <p>Insure an inclusive learning environment where the trainees can exchange ; ask questions and receive constructive comments in the order to ameliorate their linguistic competences in the specific professional contexte concerned.</p>
1.3 To exploit documentary resources	<ul style="list-style-type: none"> • Technicals documents • Types of Dictionnaires • Encyclopedias • Types books • Informations 	

2. Interagir avec les membres de la hiérarchie

Exploration

2.1 Identifier les attitudes à adopter dans un contexte professionnel

Découverte de la compétence et de la démarche d'apprentissage proposée

des attitudes professionnelles
 professionnelles
 adaptation en contexte professionnel
Apprentissage de base
 contexte profes

2.2 Utiliser les comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable

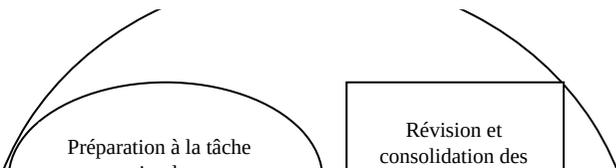
- Valeurs professionnelles
- Comportement
- Règles et les régleme

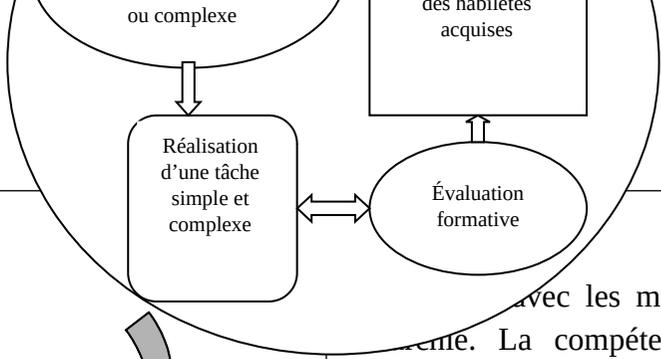
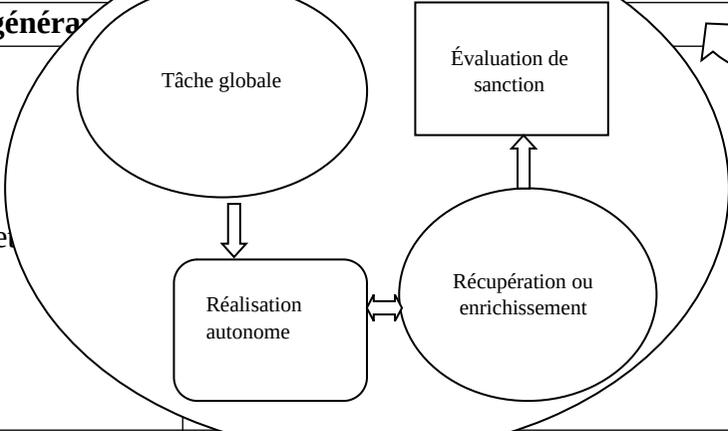
Acquisition de notions et d'habiletés de base

2.3 To use of means of

- Communication process

Lors de la planification des activités d'apprentissage et d'enseignement, encouragez les apprenants à réfléchir de manière critique sur leurs propres attitudes, comportements et compétences en matière de communication professionnelle. Mettez l'accent sur l'importance de l'éthique, de l'intégrité et de la responsabilité dans le métier concerné. Encouragez les apprenants à partager leurs expériences, leurs défis et leurs succès dans



<p>communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • om • Cop <p><i>Transfert et enrichissement</i></p>	 <p>avec les membres de l'équipe et la hiérarchie est</p>
<p>3. Produire des écrits généraux</p>		<p>membres de l'équipe et la hiérarchie est</p>
<p>3.1 To analyse the Subject</p>		<p>When planifying teaching and learning activities make provision for the trainees to practice and apply linguistic competences in the real and pertinent contexte of the trade. Insure an inclusive learning environment where the trainees can exchange ; ask questions and receive constructive comments in the order to ameliorate their linguistic competences in the specific professional contexte concerned.</p>
<p>3.2 Rédiger une production dans la langue recommandée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecrits clairs, cohérent • Styles d'écriture • Outils et des ressources appropriés 	<p>Il est important d'adapter ces activités en fonction du niveau et des besoins des apprenants, ainsi que des ressources disponibles. Les activités peuvent être réalisées en classe, en ligne ou en combinant les deux approches, en utilisant des supports variés tels que des études de cas, des exercices pratiques, etc.</p>
<p>3.3 Utiliser les ouvrages relatifs à la qualité de la langue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages de référence • Règles grammaticales et orthographiques appropriées pour produire des écrits corrects et de qualité. • Erreurs de langue dans les productions écrites. 	
<p>3.4 Rédiger les messages et des rapports</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Types de messages professionnels • Techniques d'organisation des informations • Langage professionnel 	
<p>3.5 Vérifier l'efficacité et la qualité de la communication écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Normes de qualité • Outils de vérification • Importances de la vérification 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de vérification 	
4. Établir une relation conseil		
4.1 To Détermine needs	<ul style="list-style-type: none"> • Types of needs • Types of result • Catégorisation of needs • Specific exigencies, logistic constraints 	When planifying teaching and learning activities make provision for the trainees to practice and apply linguistic competences in the real and pertinent context of the trade.
4.2 Utiliser les moyens d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Services et options • Procédures administratives • Exigences réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Insure an inclusive learning environment where the trainees can exchange ; ask questions and receive constructive comments in the order to ameliorate their linguistic competences in the services et options, procédures administratives and exigences réglementaires.
4.3 Vérifier l'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des clients • Retours d'information • Indicateurs de performance 	L'utilisation de simulations, de mises en situation pratiques et de discussions en groupe peut également être bénéfique pour favoriser l'apprentissage et l'échange d'expériences entre les apprenants. N'oubliez pas de fournir des retours d'information réguliers aux apprenants pour les aider à progresser dans le développement de cette compétence.
5. Encadrer une équipe de travail		
5.1 Établir un bilan de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Types de compétences et besoins • Forces et les faiblesses • Actions de développement 	Il est important d'encourager la participation active des apprenants, en favorisant les échanges, les réflexions et les débats. Les activités pratiques, telles que les mises en situation réelle ou les projets d'équipe, peuvent également renforcer l'apprentissage et la compréhension des concepts
5.2 Appliquer les techniques d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Types de communication • Objectifs clairs et mesurables • Techniques de coordination des activités 	

5.3 to write a report	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinent information • Catégorisation of information • Résultats • Proposition of actions 	<p>liés à l'encadrement d'une équipe de travail.</p> <p>When planifying teaching and learning activities make provision for the trainees to practice and apply linguistic competences in the real and pertinent contexte of the trade.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insure an inclusive learning environment where the trainees can exchange ; ask questions and receive constructive comments in the pertinent information, catégorisation of information, résultats and proposition of actions.
-----------------------	---	--

COMPETENCE 03 : Prévenir les atteintes à la qualité, santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement	
NUMERO : 03	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h
MODULE	Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE	
<p>Ce module est réinvesti dans les différents modules de compétences particulières du programme de formation. Cela signifie que l'apprenant qui, à la fin de sa formation, intègre le milieu professionnel aura à mettre en application cette compétence dans toutes les tâches qu'il aura à accomplir sur le marché du travail. Cela se comprend étant donné que l'aspect santé et sécurité en milieu professionnel rentre dans toutes les tâches pratiques à accomplir.</p>	

Cette compétence placée en troisième position est une compétence générale permettant à l'apprenant de distinguer les risques inhérents à la profession de caissier, vise essentiellement l'acquisition d'une préoccupation constante pour l'application stricte des règles de santé et de sécurité de l'hygiène et de l'environnement dans l'exercice des tâches.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

Compte tenu de l'importance des apprentissages de cette compétence, il est recommandé d'en renforcer les compétences par l'entremise des autres compétences qui y sont associées. C'est par l'entremise d'activités répétées que les éléments de la compétence seront mieux maîtrisés. En conséquence, des temps d'apprentissage réguliers et appliqués à chaque compétence sont davantage préconisés au cours d'une session intensive de formation. En misant sur cette approche, l'apprenant parviendra plus efficacement à adopter le comportement préventif souhaité

Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les pourcentages suivants :

1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail : **16%**
2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel : **16%**
3. Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail : **16%**
4. Intervenir en situation d'urgence : **16%**
5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles : **16%**
6. Développer un comportement écologiquement responsable : **10%**

Évaluation : **10%**

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail		
1.1 Identifier le corpus et le dispositif juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Documents juridiques • Revues scientifiques • Lois • Ordonnances • Décrets • Arrêtés 	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé du dispositif juridique relatif à la santé et à la sécurité liée aux procédés de traitement des eaux. Il motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Décisions 	
2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel		
2.1 Identifier les risques liés à la santé en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Contusions et coupures provoquées par les chutes d'objet et par la manutention des matériaux. • Coupures, les contusions et les fractures causées par les éléments mobiles des machines. • Lésions aux yeux causées par Projection des particules. • Lésions attribuables au travail répétitif. • Intoxication liée à la manipulation de la monnaie 	<p>Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d'avoir une vision large des risques relatifs à l'exercice du métier de caissier.</p> <p>L'apprenant s'exercera à travers des activités de recherche et présente devant ses pairs le résultat de ses travaux.</p>
2.2 Identifier les risques liés à la sécurité et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution • Électrocution • Écoulements de liquides • Effets du courant électrique sur le corps humain. • Risques associés aux produits inflammables Etc. 	
3. Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail		
3.1 Distinguer les équipements de protection individuelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> • Types de situation d'urgence • Incendies • Explosions 	<p>Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d'avoir une vision juste des équipements de protection individuelle, leurs modes d'emplois, etc.</p>
3.2 Identifier les normes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation de la zone sinistrée • Equipements d'urgence • Précautions utiles • Soins de premier secours 	<p>L'apprenant s'exercera à travers des activités pratiques à manipuler ces équipements.</p>
4. Intervenir en cas d'urgence		
4.1 Évaluer le niveau de	<ul style="list-style-type: none"> • Types de situation d'urgence 	

gravité de la situation	<ul style="list-style-type: none"> • Incendies • Explosions 	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d'évaluer le niveau des risques en cas d'urgence.
4.2 Organiser l'intervention d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation de la zone sinistrée • Equipements d'urgence • Précautions utiles • Soins de premier secours 	L'apprenant développera des attitudes, aptitudes et présente la maîtrise de l'élément de compétence à travers des exercices pratiques.
5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles		
5.1 S'informer sur les maladies infectieuses	<ul style="list-style-type: none"> • Documents scientifiques • Les maladies infectieuses • Risques • Modes de transmission • Moyens de prévention Etc. 	<p>Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des maladies infectieuses, des risques et modes de transmission, etc.</p> <p>Motiver les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.</p>
6. Développer un comportement écologiquement responsable		
6.1 Interpréter les fiches signalétiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pictogrammes • Paramètres caractéristiques 	<p>Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des fiches signalétiques, des pictogrammes, et des produits dangereux, etc.</p> <p>Il Motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.</p>
6.2 Identifier les produits dangereux	<ul style="list-style-type: none"> • SIMDUT • Normes environnementales • Classes de produits dangereux • Dangers des produits dangereux 	La manipulation des produits dangereux se fera sous contrôle du formateur.

	<ul style="list-style-type: none">• Moyens de prévention• Gaz à effets de serre Etc.	
--	---	--

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
<p>Ce module de compétence permet à l'apprenant de réaliser et interpréter les cartes, plans et les schémas de conception des espaces verts, jardins, pelouses, etc...</p> <p>Elle est acquise un peu après le début du programme de formation, pour permettre aux apprenants d'acquérir des notions sur la cartographie et les plans de mise en place des espaces verts.</p>		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
<p>Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maîtrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les notions de dessin technique et cartographie : 20% 2. Interpréter un plan, schéma et carte : 23% 3. Représenter un objet en perspectives et projection orthogonale : 25% 4. Appliquer les notions de détermination des angles et figures :10% 5. Utiliser les notions de calcul des aires, de volume et de densité : 15% <p>Évaluation : 7%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Appliquer les notions de dessin technique et cartographie		
1.1 Expliquer les équipements des dessins	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des instruments de dessins ; • Importance de la précision et de la rigueur dans le dessin ; • Différents types de dessin ; • Instruments de dessin : <ul style="list-style-type: none"> - Règle graduée, - Équerre, 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur explique les équipements de dessin et la matérialisation des éléments sur le plan.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes,</p>

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'ÉVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
	<ul style="list-style-type: none"> - Compas ; - Papiers millimétrés ; etc... 	échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.
1.2 Matérialiser les éléments sur le plan	<ul style="list-style-type: none"> • Tracé des plans ; • Tracé des courbes ; • Tracé des éléments des composants du paysage sur le plan. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les équipements de dessin et la matérialisation des éléments sur le plan.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
2. Interpréter un plan, schéma et carte		
2.1 Réaliser les croquis, schémas et plans	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts de croquis, schéma et plan ; • Différents formats de croquis, schéma et plan ; • Différents traits ; etc... 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur explique la réalisation et la lecture des croquis, schémas et plans.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes,</p>
2.2 Lire les plans et schémas	<p>Reproduction à l'échelle des dessins techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition ; 	<p>échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
	<ul style="list-style-type: none"> • Types ; • Utilisation ; • Légende du plan et schéma. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, la réalisation et la lecture des croquis, schémas et plans.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
3. Représenter un objet en perspectives et projection orthogonale		
3.1 Représenter les objets en plusieurs vues	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts de perspective cavalière ; • Caractéristiques d'une perspective cavalière ; • Démarche à suivre pour une perspective ; • Correspondances entre les vues. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur explique la représentation des objets en plusieurs vues et dimensions.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions,</p>

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
3.2 Représenter les objets en plusieurs dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts de projection orthogonale ; • Caractéristiques d'une projection orthogonale ; • Démarche à suivre pour une projection orthogonale ; • Représentation des objet en en 3D et 2D. 	<p>exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, la représentation des objets en plusieurs vues et dimensions.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4. Appliquer les notions de détermination des angles et figures		
4.1 Résoudre les équations trigonométriques	<ul style="list-style-type: none"> • Équation de droite passant par deux points ; • Intersections de droites et systèmes d'équations ; • Droites perpendiculaires ; • Droites parallèles ; • Cosinus, sinus, tangente des angles ; • Formules et relation trigonométriques. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur explique la résolution des équations trigonométriques et les tracés des figures géométriques.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes,</p>

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
4.2 Tracer les figures géométriques	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du cercle : <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre ; - Corde. • Triangle et ses droites remarquables ; • Parallélogramme ; • Trapèze ; • Quadrilatères, cône ; • Calcul des surfaces et volumes des figures géométriques simples. 	<p>échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse. Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, la résolution des équations trigonométriques et les tracés des figures géométriques.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
5. Utiliser les notions de calcul des aires, de volume et de densité		
5.1 Utiliser les unités de mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel sur les unités de mesures ; • Unités sous forme décimale et fractionnaire ; • Mesures des longueurs, masses, durées, aires, volumes ; • Utilisation de la calculatrice scientifique. 	<p>A l'aide de la documentation disponible, le formateur explique l'utilisation des unités de mesure, le calcul des nombres décimaux, entier naturels et des fractions.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants,</p>
5.2 Calculer les nombres décimaux, entier naturels et des fractions	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre entier ; • Nombres décimaux ; • Décomposition d'un nombre décimal ; 	

COMPETENCE 04 : Réaliser les dessins et les plans		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :84 h/06h	
MODULE ASSOCIE	Dessins et plans	
	<ul style="list-style-type: none"> • Addition des fractions ; • Réduction au même dénominateur ; • Produits de fraction ; • Calcul du pourcentage ; • Opération d'addition, de soustraction et de division. 	présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures		
NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module de compétence générale permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires pour comprendre les bases en agriculture générale. Il va permettre à l'apprenant de d'assimiler les étapes (de bout en bout) de conduite des végétaux. Ce module vise aussi à doter l'apprenant de savoirs et		

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures		
NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
<p>savoir-faire lui permettant de comprendre : les notions de base en agriculture et foresterie, les notions de système de culture, les notions de protection des plantes, les notions de la nutrition organo-minérale des plantes, les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture.</p> <p>Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage des modules relatifs à : « Ameublement du site de la pépinière », « Mise en place d'une pépinière », « Multiplication des plants », Suivi de la pépinière » « Mise en place d'un paysage », « Entretien d'un paysage »</p> <p>Cette compétence s'acquiert un peu après le début du programme de formation.</p>		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
<p>Etant donné que la maîtrise de cette compétence générale joue un rôle important dans la maîtrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie : 20% • Utiliser les notions de système de culture : 20% • Utiliser les notions de protection des plantes : 20% • Utiliser les notions de la nutrition organo-minérale des plantes : 20% • Résoudre les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture : 13% <p>Évaluation : 07%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie		
1.1 Expliquer les concepts d'horticulture	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du concept d'horticulture ornementale ; • Définition du concept d'horticulture vivrière ; • Définition du concept de floriculture ; 	<p>A l'aide de la documentation disponible, le formateur explique aux apprenants, les concepts d'horticulture.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions,</p>

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures

NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du concept d'arboriculture ; • Définition du concept de pépinière. 	<p>exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
1.2 Expliquer les types d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'agriculture au sens étroit ; • Définition de l'agriculture intensive ; • Définition de l'agriculture extensive ; • Agriculture de subsistance ; • Agriculture biologique ; • Système de culture ; • Système de production. 	<p>A l'aide de la documentation disponible, le formateur explique aux apprenants, les types d'agriculture.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
1.3 Décrire les zones agro écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de la végétation ; • Caractérisation des saisons ; • Les cultures dominantes ; • Les type des sols ; • Élaboration de la carte des zones agroécologiques. 	<p>A l'aide de la documentation disponible, le formateur décrit aux apprenants, les zones agroécologiques du Cameroun.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
2. Utiliser les notions de système de culture		

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures		
NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
2.1 Caractériser les variétés des végétaux	<ul style="list-style-type: none"> • Morphologie des végétaux ; • Cycle de production ; • Type d'essence des végétaux ; • Description des différentes parties de la plante (feuilles, fleurs, fruits ; tiges ; racine) ; • Rôles des différentes parties de la plante. 	A l'aide de la documentation disponible, le formateur montre aux apprenants, comment caractériser les variétés des végétaux. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.
2.2 Expliquer les systèmes de production des plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des spéculations ; • Interactions entre les spéculations ; • Rotation des cultures ; • Assolement des cultures ; • Associations des cultures. 	A l'aide de la documentation disponible, le formateur explique aux apprenants, les systèmes de production des plantes. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.
3. Utiliser les notions de protection des plantes		
3.1 Diagnostiquer les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des types de maladie et ravageurs ; • Caractérisation du cycle de vie des pestes ; • Identification des agents causaux ; 	A l'aide de la documentation disponible, le formateur montre aux apprenants, comment diagnostiquer et éradiquer les

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures		
NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de l'origine des pestes. 	maladies et ravageurs.
3.2 Éradiquer les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'éradication des pestes ; • Types de pesticide ; • Modes d'application des pesticides ; • Respect de la dose ; • Application opportune des pesticides. 	L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.
4. Utiliser les notions de la nutrition organo-minérale des plantes		
4.1 Diagnostiquer les carences en fertilisants	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des symptômes de carence ; • Caractérisation des facteurs de risque liés au sol ; • Observation de l'état sanitaire de la plante. 	A l'aide de la documentation disponible, le formateur montre aux apprenants, comment diagnostiquer les carences en éléments fertilisants et fertiliser les plantes.
4.2 Fertiliser les plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'éléments fertilisants à apporter ; • Formulation des engrais ; • Mode d'épandage ; • Respect de la dose ; • Épandage opportun des fertilisants. 	L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.

COMPETENCE 05 : Utiliser les notions de conduite des cultures		
NUMERO : 5	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 122 heures/08heures	
MODULE ASSOCIE	Itinéraires techniques des cultures	
5. Résoudre les problèmes de statistiques appliquées à l'agriculture		
5.1 Estimer les coûts de production	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation du coût de transport ; • Estimation du coût de la manutention ; • Estimation du coût de stockage ; • Estimation du coût total ; • Estimation des recettes ; • Estimation de la marge brute. 	<p>A l'aide de la documentation disponible, le formateur explique aux apprenants, l'estimation des couts de production et l'utilisation des opérations techniques statistiques.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, présente la production du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
5.2 Utiliser les opérations techniques statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination des technique statistiques ; • Interprétation des résultats ; • Prise de décision. 	

COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière		
NUMERO : 6	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Ameublissement du site de la pépinière	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
<p>Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise du choix et la préparation du site de la pépinière. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender la détermination du site, sa sécurisation et son nettoyage.</p> <p>Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le site ; • Sécuriser le site ; • Nettoyer le site. <p>Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage des modules relatifs à : « Mise en place d'une pépinière », « Multiplification des plants », Suivi de la pépinière » « Mise en place d'un paysage », « Entretien d'un paysage ».</p> <p>Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.</p>		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
<p>En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le site : 30% • Sécuriser le site : 23%% • Nettoyer le site : 40% <p>Évaluation : 07%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Déterminer le site		
1.1 Caractériser le relief du site	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du concept relief ; • Caractérisation des montagnes ; 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de

COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière		
NUMERO : 6	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Ameublissement du site de la pépinière	
	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des plaines ; • Caractérisation des plateaux ; • Caractérisation des vallées. 	<p>circonscription du site et la caractérisation du relief du site.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
1.2 Circonscrire le site	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation des bordures ; • Délimitation des parcelles cultivables ; • Accessibilité du site. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de circonscription du site et la caractérisation du relief du site.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
1.3 Caractériser la fertilité du sol	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation de la couleur du sol ; • Caractérisation des végétaux indicateurs de l'acidité du sol ; • Caractérisation des végétaux responsables d'apport de l'azote ; 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de caractérisation de la fertilité du sol.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes,</p>

COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière		
NUMERO : 6	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Ameublissement du site de la pépinière	
	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des espèces qui améliorent les propriétés du sol. 	<p>échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de caractérisation de la fertilité du sol.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.</p>
2. Sécuriser le site		
2.1 Sécuriser le site	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité des zones de pâturage ; • Identification des corridors des animaux sauvages ; • Proximité des habitations. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes de sécurisation du site et la construction de l'ombrière.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre</p>
2.2 Construire une ombrière	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des matériaux ; 	

COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière		
NUMERO : 6	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Ameublement du site de la pépinière	
	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des standards de construction ; • Détermination des couloirs ; 	<p>aux apprenants, les étapes de sécurisation du site et la construction de l'ombrière.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
3. Nettoyer le site		
3.1 Préparer le site	<ul style="list-style-type: none"> • Défrichage ; • Propriété du site ; • Labour ; • Matérialisation du site ; 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de préparation du site et la création des couloirs d'entretien.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de préparation du site et la création des couloirs d'entretien.</p>
3.2 Créer les couloirs d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension des planches ; • Nombre de planches ; • Aménagement des couloirs. 	

COMPETENCE 06 : Ameubler le site de la pépinière	
NUMERO : 6	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures
MODULE ASSOCIE	Ameublement du site de la pépinière
	<p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière	
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE	
<p>Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise de la mise en place effective de la pépinière. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender le choix et la préparation du substrat, la préparation des pots /sachets, la mise en place du système d'irrigation et de drainage, et semis effectif.</p> <p>Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le substrat ; • Apprêter les pots ; 	

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière		
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière	
<ul style="list-style-type: none"> • Installer les systèmes d'irrigation et de drainage ; • Semer la pépinière. <p>Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage des modules relatifs à : « Mise en place d'une pépinière », « Multiplication des plants », Suivi de la pépinière » « Mise en place d'un paysage », « Entretien d'un paysage ».</p> <p>Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.</p>		
<p>En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le substrat : 30% • Apprêter les pots : 23%% • Installer les systèmes d'irrigation et de drainage : 40% • Semer la pépinière : <p>Évaluation : 07%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer le substrat		
1.1 Traiter le substrat	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du substrat ; • Homogénéité du substrat ; • Texture du substrat ; • Amendement du substrat. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de traitement et de conditionnement du substrat.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
1.2 Conditionner le substrat	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du matériel de conditionnement ; • Choix de l'emplacement ; • Contrôle de l'arrosage. 	

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière		
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière	
		<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de traitement et de conditionnement du substrat.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
2. Apprêter les pots		
2.1 Choisir les pots et sachets	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension des pots ; • Qualité des sachets ; • Couleur du sachet. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes de choix et de remplissage des pots et sachets.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière		
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière	
2.2 Remplir les pots et sachets	<ul style="list-style-type: none"> • Densité des sachets dans la planche ; • Harmonisation du remplissage ; • Entreposage des sachets/pots. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les étapes de choix et de remplissage des pots et sachets.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
3. Installer les systèmes d'irrigation et de drainage		
3.1 Concevoir le système d'irrigation et drainage	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'irrigation/drainage ; • Caractérisation des types d'irrigation et drainage ; • Matériels et outils nécessaire ; • Localisation de la source d'eau. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes de conception et de mise en place du système d'irrigation et drainage.</p>
3.2 Mettre en place du système d'irrigation et drainage	<ul style="list-style-type: none"> • Marquage de l'emplacement du système d'irrigation et drainage ; • Installation du système d'évacuation d'eau ; • Installation d'un régulateur d'eau. 	<p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre</p>

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière		
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière	
		<p>aux apprenants, les étapes de conception et de mise en place du système d'irrigation et drainage.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4. Semer la pépinière		
4.1 Préparer la semence	<ul style="list-style-type: none"> • Provenance du lot de semence ; • Caractérisation des types de sélection de la semence ; • Triage de la semence ; • Traitement de la semence contre les pestes. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de préparation et de semis des semences.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
4.2 Semer la semence	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des écartements ; • Caractérisation des techniques de semis ; • Nombre de semence par poquet ; • Étiquetage des parcelles. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de préparation et de semis des semences.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de</p>

COMPETENCE 07 : Aménager le site de la pépinière	
NUMERO : 7	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'une pépinière
	<p>chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>

COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes	
NUMERO : 8	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures
MODULE ASSOCIE	Multiplication des plants
<p style="text-align: center;">FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE</p> <p>Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise de la multiplication végétative des plantes. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender les différents types de multiplication végétative.</p> <p>Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les plants par la technique de greffage ; • Multiplier les plants par la technique de marcottage ; • Multiplier les plants par la technique de bouturage ; • Appliquer les techniques de sevrage des plants. 	

COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes		
NUMERO : 8	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'ÉVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Multiplication des plants	
Cette compétence s'acquiert avant celles sur « Ameubler le site de la pépinière » et juste après celle sur « Aménager la pépinière ».		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les plants par la technique de greffage : 30% • Multiplier les plants par la technique de marcottage : 30% • Multiplier les plants par la technique de bouturage : 20% • Appliquer les techniques de sevrage des plants : 13% 		
Évaluation : 07%		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Multiplier les plants par la technique de greffage		
1.1 Préparer le greffage	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de greffage ; • Matériel de greffage ; • Identification du porte greffe et du greffon ; 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de préparation et de greffages des plantes.
2 Greffer les plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement du greffon ; • Traitement du greffon et du porte greffe ; • Implantation du greffon au porte greffe ; • Étiquetage du plant greffé. 	<p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de préparation et de greffages des plantes.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de</p>

COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes		
NUMERO : 8	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Multiplication des plants	
		<p>chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.</p>
2. Multiplier les plants par la technique de marcottage		
2.1 Préparer le marcottage	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de marcottage ; • Préparation du matériel de marcottage ; • Identification des branches à marcotter. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de préparation et de marcottage des plantes. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de préparation et de greffages des plantes.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p>
2.2 Marcotter les plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des branches à marcotter ; • Nouaison des branches ; • Étiquetage des branches marcottées. 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de préparation et de greffages des plantes.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p>

COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes		
NUMERO : 8	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Multiplication des plants	
		Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.
3. Multiplier les plants par la technique de bouturage		
3.1 Traiter les boutures	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection des boutures ; • Traitement des boutures ; • Conditionnement des boutures. 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de traitement des boutures et de bouturage des plantes. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.
3.2 Bouturer les plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation les poquets du bouturage ; • Mise en place des boutures ; • Arrosage de la parcelle bouturée. 	Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de traitement des boutures et de bouturage des plantes. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés

COMPETENCE 08 : Reproduire les plantes		
NUMERO : 8	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Multiplication des plants	
		par le formateur.
4. Appliquer les techniques de sevrage des plants		
4.1 Identification des plantules à sevrer	<ul style="list-style-type: none"> • Observation des plantules ; • Caractérisation des plantules matures ; • Préparation du matériel de sevrage. 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés d'identification des plantules à sevrer, et leur sevrage effectif.
4.2 Sevrer les plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction des plantules ; • Habillage des plantules ; • Préparation des poquets de mise ne terre ; • Mise en terre des plantules ; • Arrosage des plantules. 	<p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés d'identification des plantules à sevrer, et leur sevrage effectif. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
<p>Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la conduite d'une pépinière. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender les méthodes de lutte contre les mauvaises herbes, les attaques des ravageurs et maladies, la nutrition hydrominérale, etc...</p> <p>Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices ; • Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs ; • Effectuer le regarni ; • Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale. <p>Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.</p>		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
<p>En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices : 30% • Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs : 30% • Effectuer le regarni : 13% • Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale : 20% <p>Évaluation : 07%</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices		
1.1 Réaliser un état des lieux des adventices	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des types de mauvaises herbes ; • Caractérisation du cycle de vie des mauvaises herbes ; • Identification du nom des mauvaises herbes ; 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de réalisation d'un état des lieux et les techniques de lutte

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
1.2 Lutter contre les mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de l'origine des mauvaises herbes. • Méthodes d'éradication des mauvaises herbes ; • Identification des types d'herbicide ; • Formulation des herbicides ; • Modes d'application des herbicides ; • Respect de la dose ; • Application opportune des herbicides. 	<p>contre les mauvaises herbes.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de réalisation d'un état des lieux et les techniques de lutte contre les mauvaises herbes.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
2. Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs		

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
2.1 Diagnostiquer les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Types de maladie et ravageurs ; • Caractérisation du cycle de vie des pestes ; • Identification des agents causaux ; • Identification des origines des pestes. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes de réalisation d'un diagnostic et les techniques de lutte contre les maladies et ravageurs.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>
2.2 Lutter contre les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode d'éradication des pestes ; • Identification des types de pesticide ; • Modes d'application des pesticides ; • Formulation des pesticides ; • Respect de la dose ; • Application opportune des pesticides 	<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les étapes de réalisation d'un diagnostic et les techniques de lutte contre les maladies et ravageurs. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
3. Effectuer le regarni		

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
3.1 Réaliser un état des lieux des manquants	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des poquets manquants ; • Calibrage des plants à remplacer ; • Conditionnement des plants. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de réalisation d'un état des lieux et le remplacement des manquants.</p>
3.2 Remplacer les manquants	<ul style="list-style-type: none"> • Transport des plants ; • Habillage des plants ; • Mise ne terre des plants. 	<p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de réalisation d'un état des lieux et le remplacement des manquants. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4. Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale		
4.1 Diagnostiquer la carence en nutriment	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des symptômes de carence ; • Caractérisation des facteurs de risque liés au sol ; 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes de diagnostic de</p>

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
	<ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'état sanitaire de la plante. 	<p>la carence en nutriment.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les étapes de diagnostic de la carence en nutriment. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4.2 Fertiliser la pépinière	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des éléments fertilisants à apporter ; • Formulation des engrais ; • Modes d'épandage ; • Respect de la dose ; • Fertilisation opportune. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de la fertilisation des plantes en pépinière.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p>

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
		<p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de la fertilisation des plantes en pépinière. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4.3 Irriguer la Pépinière	<ul style="list-style-type: none"> • Arrosage opportun ; • Détermination de la quantité d'eau à apporter ; • Drainage de l'excès d'eau. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés d'irrigation des plantes en pépinière.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés d'irrigation des plantes en pépinière. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant.</p>

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière		
NUMERO : 9	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la pépinière	
		<p>Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4.4 Entretien des outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Notice d'utilisation des outils ; • Nettoyage des outils après utilisation ; • Graissage des parties mobiles ; • Aiguisage des lames ; • Détection des signes de panne • Détermination de la fréquence d'entretien. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes d'entretien des outils de travail.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les étapes d'entretien des outils de travail. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et</p>

COMPETENCE 09 : Entretenir la pépinière**NUMERO : 9****DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures****MODULE ASSOCIE****Suivi de la pépinière**

appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.

COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert**NUMERO : 10****DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures****MODULE ASSOCIE****Mise en place d'un paysage****FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE**

Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise de la mise en place effective d'un espace vert, jardin, pelouse.... Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender la préparation du site l'espace vert, les installations des ouvrages (décoratifs, irrigation et drainage, etc...) et la mise en place ou engazonnement.

Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :

- Préparer l'espace vert ;
- Installer les ouvrages décoratifs, système d'arrosage et de drainage ;
- Mettre en place les plantes ou engazonner l'espace.

Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :

- Préparer l'espace vert : 25%
- Installer les ouvrages décoratifs, système d'arrosage et de drainage : 30%
- Mettre en place les plants ou engazonner l'espace : 38%

COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert		
NUMERO : 10	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'un paysage	
Évaluation : 07%		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer l'espace vert		
1.1 Choisir le site paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation du site ; • Interprétation des caractéristiques de la fertilité du sol ; • Identification des zones marécageuses ; • Vérification de la disponibilité des points d'eau ; • Délimitation de la surface. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de choix d'un site pour le paysage/gazon/pelouse.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de choix d'un site pour le paysage/gazon/pelouse. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>

COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert		
NUMERO : 10	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'un paysage	
1.2 Nettoyer le site paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Défrichage du site ; • Laboure du sol ; • Nivellement du sol ; • Amendement du sol en engrais de fond ; • Préparation du lit de semis. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de nettoyage du site.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de nettoyage du site.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
2. Installer les ouvrages décoratifs, système d'arrosage et de drainage		
2.1 Installer système d'arrosage et de drainage	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'irrigation et drainage ; • Choix du matériel et outils nécessaires ; • Matérialisation de l'emplacement du 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les étapes d'installation du système d'arrosage et de drainage.</p>

COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert		
NUMERO : 10	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'un paysage	
	système d'irrigation et drainage ; • Mise en place du système d'irrigation et drainage.	L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse. Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les étapes d'installation du système d'arrosage et de drainage. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.
2.2 Installer les ouvrages décoratifs	• Types d'ouvrage décoratif ; • Choix du matériel et outils nécessaires ; • Matérialisation de l'emplacement des ouvrages décoratifs ; • Construction des ouvrages décoratifs.	
3. Mettre en place les plants ou engazonner l'espace		
3.1 Traiter la semence	• Qualités d'un bon lot de semence ; • Identification des variétés de la semence ; • Identification des types de semence ; • Modes de traitement des semences ; • Conditionnement des semences.	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de traitement et de mise en terre des semences. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec

COMPETENCE 10 : Aménager le site de l'espace vert		
NUMERO : 10	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Mise en place d'un paysage	
3.2 Semer paysage/engazonnement	<ul style="list-style-type: none"> • Modes de semis ; • Nombre de semences ou graines par poquet ; • Mise en terre de la semence. 	<p>d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de traitement et de mise en terre des semences.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>

COMPETENCE 11 : Entretien l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
<p>Cette compétence particulière, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise du suivi d'un espace vert, jardin, pelouse. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à appréhender la taille/tonte de formation et décorative, la lutte contre les mauvaises herbes, les attaques des ravageurs et maladies, la nutrition hydrominérale, etc...</p> <p>Cette compétence particulière vise à rendre les apprenants capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la taille ou la tonte ; • Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices ; • Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs ; • Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale ; • Effectuer le regarni. <p>Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.</p>		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
<p>En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer la taille ou la tonte : 25% • Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices : 20% • Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs : 20% • Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale : 20% • Effectuer le regarni : 8% <p>Évaluation : 07%.</p>		
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Effectuer la taille ou la tonte		
1.1 Tailler les plantes/gazon	• Formes de la taille/tonte ;	Par l'entremise des cours théoriques, le

COMPETENCE 11 : Entretien l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquences de la taille ou tonte ; • Choix des outils adéquats ; • Ramassage des débris, feuilles mortes et chaumes, etc... 	<p>formateur présente les techniques de taille/tonte des plantes ou d'une pelouse. L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les techniques de taille/tonte des plantes ou d'une pelouse.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
1.2 Assurer la maintenance des outils et ouvrages décoratifs	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la tondeuse, faucheuse ; • Nettoyage des lames ; • Vidage du bac de ramassage ; • Graissage des parties mobiles ; • Aiguisage des lames ; • Réfection des ouvrages décoratifs. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de maintenance des outils et des ouvrages décoratifs.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes,</p>

COMPETENCE 11 : Entretenir l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
		<p>échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de maintenance des outils et des ouvrages décoratifs.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
2. Utiliser les méthodes de lutte contre les adventices		
2.1 Réaliser un état des lieux des adventices	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des types de mauvaises herbes ; • Détermination du cycle des mauvaises herbes ; • Nom des mauvaises herbes ; • Source des mauvaises herbes. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de réalisation d'un état des lieux et éradication des adventices.</p>

COMPETENCE 11 : Entretenir l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
2.2 Éradiquer les adventices	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'éradication des mauvaises herbes ; • Types d'herbicide ; • Formulation de l'herbicide ; • Mode d'application des herbicides ; • Respect de la dose ; • Application opportune des herbicides. 	<p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de réalisation d'un état des lieux et éradication des adventices.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
3. Utiliser les méthodes de lutte contre les maladies et les ravageurs		
3.1 Diagnostiquer les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des types de maladie et ravageurs ; • Caractérisation du cycle de vie des pestes ; • Identification des agents causaux ; • Identification de l'origine des pestes. 	Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de réalisation d'un diagnostic et état et éradication des maladies et ravageurs.
3.2 Éradiquer les maladies et ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'éradication des pestes ; 	L'apprenant écoute, pose des questions,

COMPETENCE 11 : Entretien l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
	<ul style="list-style-type: none"> • Types de pesticide ; • Modes d'application des pesticides ; • Respect de la dose ; • Application opportune des pesticides. 	<p>exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de réalisation d'un diagnostic et état et éradication des maladies et ravageurs.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4. Effectuer la nutrition hydrique et organo-minérale		
4.1 Diagnostiquer la carence en nutriments	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des symptômes de carence ; • Caractérisation des facteurs de risque liés au sol ; • Observation de l'état sanitaire de la plante. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de réalisation d'un diagnostic de la carence en nutriments.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe</p>

COMPETENCE 11 : Entretenir l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
		<p>aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de réalisation d'un diagnostic de la carence en nutriments. Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4.2 Fertiliser l'espace vert	<ul style="list-style-type: none"> • Types d'éléments fertilisants à apporter ; • Formulation des engrais ; • Mode d'épandage ; • Respect de la dose ; • Épandage opportun des fertilisants 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les procédés de la fertilisation des plantes.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les procédés de la fertilisation des plantes.</p>

COMPETENCE 11 : Entretien l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
		<p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.</p>
4.3 Apporter de l'eau dans l'espace vert	<ul style="list-style-type: none"> • Arrosage opportun ; • Respect de la quantité d'eau à apporter ; • Drainage de l'excès d'eau. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les techniques d'apport en eau dans l'espace vert.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, les techniques d'apport en eau dans l'espace vert.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants</p>

COMPETENCE 11 : Entretenir l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
		prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.
5. Effectuer le regarni		
5.1 Réaliser un état des lieux des manquants	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des poquets manquants ; • Calibrage des plants á remplacer ; • Conditionnement des plants. 	<p>Par l'entremise des cours théoriques, le formateur présente les techniques de réalisation un état des lieux et remplacement des manquants d'apport en eau dans l'espace vert.</p> <p>L'apprenant écoute, pose des questions, exécute les consignes, prend des notes, échange avec d'autres apprenants, participe aux synthèses, note la synthèse.</p> <p>Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur montre aux apprenants, d'apport en eau dans l'espace vert.</p> <p>Il doit s'assurer de l'implication effective de chaque apprenant. Le formateur encadre les activités des apprenants afin de s'assurer l'intégration des apprenants.</p> <p>Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et</p>
5.2 Remplacer les manquants	<ul style="list-style-type: none"> • Transport des plants ; • Habillage des plants ; • Mise ne terre des plants. 	

COMPETENCE 11 : Entretien l'espace vert		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 98 heures/07 heures	
MODULE ASSOCIE	Entretien d'un paysage	
		appliquent les exercices et exemples donnés par le formateur.

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI	
NUMERO : 12	DUREE D'APPRENTISSAGE : 42 h /3h
MODULE	ENTREPRENEURIAT

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI

FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE

Les enseignements de cette compétence assurent à l'apprenant une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Ils lui donnent des informations utiles dans la recherche de l'emploi et le préparent à s'adapter dans l'avenir dans un milieu professionnel.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes :

1. S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales : 25%
2. S'approprier les techniques de recherche d'emploi : 35%
3. s'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise (entrepreneuriat) : 35%

Évaluation : 5%

Il est suggéré de respecter l'ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales.		
1.1 Appliquer les notions d'entreprise, d'économie et de droit des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité d'entreprises • Classements selon la taille • Découpage en fonction des services • Entreprises et production • Echanges économiques • Impôts et prélèvements • Problèmes économiques • Concepts et principes de base du droit des affaires. 	<p>Le formateur présente des cours théoriques sur les concepts et les principes de base de l'entreprise, de l'économie et du droit des affaires. Il soumet les apprenants aux études de cas d'entreprises réelles pour comprendre comment ces notions sont appliquées dans des situations concrètes.</p> <p>Les apprenants effectuent des recherches individuelles ou en groupe sur des sujets spécifiques liés à l'entreprise, à l'économie et au droit des affaires. Ils</p>

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI

		<p>participent à des débats et des discussions en classe pour approfondir leur compréhension et développer leur capacité de critique.</p> <p>Les apprenants participent à des stages en entreprise pour observer directement comment ces notions sont mises en pratique dans un environnement professionnel.</p>
<p>1.2 Réaliser les opérations commerciales et les éléments comptables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vente, achat et gestion des stocks • Logiciels de comptabilité • Enregistrement des transactions commerciales • Relevés financiers • Performances financières d'une entreprise. • Bilans comptables, comptes de résultat et budgets 	<p>Le formateur organise des ateliers pratiques où les apprenants réalisent des opérations commerciales telles que la vente, l'achat, la gestion des stocks, etc. Ils utilisent des logiciels de comptabilité pour enregistrer les transactions commerciales, produire des relevés financiers et analyser les performances financières d'une entreprise.</p> <p>Les apprenants effectuent des tâches pratiques telles que la préparation et l'interprétation de bilans comptables, de comptes de résultat et de budgets. I Ils travaillent sur des projets de groupe où ils doivent créer et gérer une entreprise fictive, en effectuant toutes les opérations commerciales et comptables nécessaires.</p>

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI

2.S'approprier les techniques de recherche d'emploi

<p>2.1 Monter un CV</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la rédaction d'un CV, • Structure, contenu et mise en forme d'un CV • Méthodologie de rédaction de CV 	<p>Le formateur présente les principes de base de la rédaction d'un CV, y compris la structure, le contenu et la mise en forme. Les apprenants étudient des exemples de CV pour comprendre les bonnes pratiques et les erreurs à éviter. Ils participent à des ateliers où ils doivent recevoir des conseils personnalisés sur la rédaction de CV. Les apprenants participent également à des simulations d'entretiens d'embauche où ils pourront discuter et affiner des CV en fonction des besoins du marché du travail.</p>
<p>2.2 Appliquer les procédures de recherche d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de recherche d'emploi (recherche en ligne, réseaux professionnels et salons de l'emploi) • Rédaction de lettres de motivation, • Préparation d'entretiens d'embauche • Stratégies de recherche d'emploi 	<p>Les apprenants apprennent les différentes méthodes de recherche d'emploi, telles que la recherche en ligne, les réseaux professionnels et les salons de l'emploi. Ils participent à des ateliers sur la rédaction de lettres de motivation, la préparation d'entretiens d'embauche et le développement de compétences en communication. Sous le regard du formateur, ils effectuent des exercices pratiques de recherche d'emploi, tels que la rédaction</p>

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI

		<p>de lettres de motivation adaptées à des offres d'emploi spécifiques. Ils reçoivent des conseils et des retours d'experts en carrière sur les stratégies de recherche d'emploi efficaces. Ils participent également à des entretiens simulés pour se préparer aux entretiens réels.</p>
<p>3. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise (entrepreneuriat)</p>		
<p>3.1 Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs clés de réussite • Expériences des succès story • Viabilité d'un projet de création d'entreprise • Aspects financiers, juridiques, marketing et opérationnels. • Tendances du marché et opportunités d'entrepreneuriat. • Défis, risques et stratégies de réussite liés à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi. 	<p>Le formateur organise des études des cas d'entrepreneurs à succès et analyse les facteurs clés qui ont contribué à leur réussite.</p> <p>Le formateur fait participer les apprenants à des séminaires et à des conférences animées par des entrepreneurs expérimentés qui partageront leurs expériences et leurs conseils.</p> <p>Les apprenants travaillent sur des projets de groupe où ils doivent évaluer la viabilité d'un projet de création d'entreprise, en déterminant les aspects financiers, juridiques, marketing et opérationnels.</p> <p>Ils effectuent des recherches individuelles sur des secteurs d'activité spécifiques pour comprendre les</p>

COMPETENCE 12 : RECHERCHER L'EMPLOI

		<p>tendances du marché et les opportunités d'entrepreneuriat.</p> <p>Enfin, les apprenants participent à des discussions en classe sur les défis, les risques et les stratégies de réussite liés à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi.</p>
<p>3.2 Présenter un plan d'affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la rédaction d'un plan d'affaires • Structure, sections clés et contenu nécessaire d'un plan d'affaires • Elaboration d'un plan d'affaires • 	<p>Le formateur expose sur les principes de base de la rédaction d'un plan d'affaires, y compris la structure, les sections clés et le contenu nécessaire. Les apprenants étudient des exemples de plans d'affaires pour comprendre les bonnes pratiques et les éléments essentiels. Ils participent à des ateliers où ils seront guidés dans l'élaboration d'un plan d'affaires pour un projet spécifique.</p> <p>Les apprenants reçoivent des conseils et des retours d'experts en entrepreneuriat sur la façon d'améliorer leur plan d'affaires.</p> <p>Ils présentent leur plan d'affaires devant un auditoire et reçoivent des commentaires et des suggestions pour l'améliorer.</p>

COMPETENCE 13 : S'INTEGRER EN MILIEU PROFESSIONNEL

NUMERO : 13

DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :300 heures/ 15h

MODULE

STAGE PROFESSIONNEL

FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE

Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son intégration en milieu de travail. A

ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans l'entreprise, les compétences acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'intégration en milieu de travail sont complétés, puisque l'intégration en milieu de travail se réalise en entreprise. Cette compétence donne droit à la validation des divers apprentissages réalisés pendant la formation. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'intégrer facilement au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Cette compétence se subdivisera en deux : une première partie en première année appelée stage d'imprégnation et l'autre partie en deuxième année qui consiste en une mise en situation.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes :

1. Préparer son séjour en milieu de travail : 4%
2. Respecter les principes de discipline et de déontologie : 30%
3. Exécuter les activités en milieu de travail : 30%
4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier : 6%
5. Rédiger le rapport de stage : 20%

Evaluation : 10%

L'ordre des éléments, tel que présenté dans le référentiel de formation devrait rester inchangé.

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer son séjour en milieu de travail		
1.1 Prospecter les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des entreprises • Recherche et démarche pour obtenir une place de stage 	Les éléments de base sur les techniques de recherche et de prospection sont réitérés à l'apprenant par le formateur. L'apprenant reçoit les connaissances sur les stratégies de réussite de son séjour en milieu de travail.
1.2 préparer un dossier de candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de rédaction • Modalités de présentation et de dépôt de la demande • Réseau professionnel et ressources 	
2. Respecter les principes de discipline et de déontologie		

2.1. Prendre connaissance du règlement de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement de l'entreprise • Code de conduite • Code de déontologie • Personnes ressources • Comportement en formation et réalités de l'entreprise 	Les éléments essentiels et règles de discipline en vigueur au sein de l'entreprise sont indiqués par le formateur. L'apprenant les reçoit et les intègre dans son comportement pour réussir son cheminement professionnel.
2.2 Présenter son professionnalisme en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du règlement de l'entreprise • Discipline personnelle et autonomie • Image de l'entreprise 	
3. Exécuter les activités en milieu de travail		
3.1 Observer le contexte de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Produits et marché • Associations professionnelles • Structure de l'entreprise • Conditions de travail • Relations interpersonnelles • Santé et sécurité 	L'apprenant exécutera les tâches qui lui sont confiées sous la conduite et la supervision de l'encadreur. Le degré d'acquisition de ses apprentissages est mesuré. L'exécution des tâches permet de consolider les acquis et de démontrer l'adaptabilité aux changements.
3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles prescrites	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de travail • Tâches prescrites • Qualité du travail fait • Économie du temps et des ressources • Utilisation du matériel et des équipements 	
3.3 S'adapter à des conditions nouvelles	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation à des travaux complexes • Nouvelles conditions de réalisation • Évolution technologique • Équipements 	
3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu de travail • Pratiques professionnelles 	

4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier		
4.1 Poser un jugement professionnel sur ses actions	<ul style="list-style-type: none"> • Perception du métier que l'on a avant le stage avec celle que l'on a après • Auto-évaluation • Actions à entreprendre pour combler les écarts 	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant développera un jugement professionnel
4.2 Évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences du stage sur le choix d'un emploi 	
5. Rédiger le rapport de stage		
5.1 Appliquer les techniques de rédaction administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de rédaction administrative • Éléments de contenu • Informations présentées • Apprentissages réalisés et situations rencontrées en milieu professionnel 	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant rédigera son rapport de stage. Il sera jugé sur la qualité du rapport produit et surtout sur le respect des règles de rédaction administrative et de la pertinence des éléments qu'il présentera.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, no 74. p. 19-32.
- Bertrand, G., 1972, « La “science du paysage”, une “science diagonale” », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 43, fasc. 2, p. 127-134.
- Blanchon, B., 2007, « Pratiques et compétences paysagères dans les grands ensembles d’habitation, 1945-1975 », *Strates*, no 13, p. 149-167.
- Bichindaritz, F. (dir.), 2006, *Enseigner le paysage (t. 1 : Les enseignements du paysage dans les écoles d’architecture et de paysage, leurs débouchés, actuels et futurs – t. 2 : Quatre séminaires)*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/DAPA, 56 P.
- Henk Waayenberg, 1996, *Le jardinier potager sous les tropiques*, CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. Fax: + 31 317 460 067, P.71
- Hervé DEVADEAU, 2021, *Action paysagère « construire la controverse »*, Edition Quac, 168 P.
- Kabanyegeye, H et al., 2020, *Perception sur les espaces verts et leurs services écosystémiques par les acteurs locaux de la ville de Bujumbura (République du Burundi)*. *Tropicultura* (en ligne). Volume 38, numéro 3-4, 170 P.
- Ministère de l’agriculture française, de l’agroalimentaire et de la forêt, 2015, *Référentiel de diplôme : Certificat d’Aptitude Professionnelle agricole « Jardinier paysagiste »*, Bureau des diplômes de l’enseignement technique 1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP, P.51.
- Moustier P., Pages J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », *Économie rurale*, n° 241, pp. 48-55.
- NKE Anne Rodrigue, 2016, *Valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de la Yaoundé. Mémoire présenté en vue de l’obtention du diplôme des professeurs de l’enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S.II)*. Université de Yaoundé I, Cameroun. 101 P.
- Temple L., Marquis S., David O., Simon S., 2008, « Le maraîchage périurbain à Yaoundé est-il un système de production localisé innovant ? », *Économies et sociétés*, n° 30, pp. 2309-2328.
- Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et contraintes de l’agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », *Cahiers Agricultures*, vol. 13, n° 1, pp. 15-22.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d’un guide pédagogique*, 2007, 37p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d’un guide d’évaluation*, 2007, 30p.

- République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).
- Organisation internationale du Travail (OIT). L'OIT : son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 5.

Sites internet

- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/paysageViv.html>; consulté le 21 mars 2024
- <https://environnement.brussels/thématiques/espaces-verts-et-biodiversité/les-parcs-et-jardins/la-gestion-des-espaces-verts>; consulté le 23 Mars 2024
- www.semencemag-gestion-différenciée-des-espaces-verts.fr; consulté le 28 mars 2024
- <http://journals.openedition.org/strates/5723>. Consulté le 29 Mars 2024

EQUIPE DE VALIDATION

N •	Noms et Prénoms	Structure	Qualification
01	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	MINADER	Ingénieur Agronome/Méthodologue
02	M. FOMEKEU KENNI William	AGRI-CONSULT	Ingénieur Agronome
03	FONGANG DJEUKU Christian	MEO-CONSULT	Ingénieur Agronome
04	DIOP MAKHTAR	HORIZONS FLORANTINES	Paysagiste
05	MOUSSA HAMAN	ETS ABSAL SERVICES AGRICOLES	Paysagiste